

DEPARTEMENT DE LA HAUTE SAONE

CANTON DE RIOZ

COMMUNE DE BUSSIERES

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 24 JUIN 2020 A HUIS CLOS

ORDRE DU JOUR

- 1- Approbation du PV du 04 juin 2020
- 2- Sécurisation de la route de Boulton : entreprises retenues pour la notification du marché (délib)
- 3- Demande de subvention amendes de police pour travaux route de Boulton (délib)
- 4- Validation du devis Pompes Funèbres Humbert pour plaques portes colombarium (délib)
- 5- Désignation du référent informatique pour l'AMF (délib)
- 6- Concessions cimetière : régularisation des tarifs appliqués aux concessions entre 2015 et 2018 (délib)
- 7- Poste Agent d'entretien : procédure de recrutement (délib)
- 8- Questions diverses

Le Maire certifie sous sa responsabilité que la convocation du Conseil a été faite et affichée le 18 juin 2020 et que le nombre de conseillers en exercice est de ONZE.

L'an deux mille vingt, le 24 juin à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de Bussièrès s'est réuni dans la salle de convivialité (compte-tenu de la situation de COVID-19) sous la présidence de M. Emilien BRENOT, Maire.

PRESENTS : Mmes DUPONT Joëlle, GREFFE Emmanuelle, MACHETEAU COHADIER Jacqueline, NAVARETTE Véronique.

Ms BÉLIARD Hervé, BRENOT Emilien, BRETON Cédric, GOUX Loïc, Nicolas FOLLETETE.

ABSENTS EXCUSES : M. DUCRET Guy (pouvoir donné à M. BRENOT Emilien), Mme DEBIEF Monique (pouvoir donné à Mme MACHETEAU-COHADIER Jacqueline).

Conformément à l'article L2121.5 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, Mme DUPONT Joëlle a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées. M. BRENOT Emilien a déclaré la séance ouverte. M. GERARD Bernard, correspondant local de l'EST Républicain a assisté au Conseil Municipal des points 1 à 7.

1 – APPROBATION DU PV DU 04 JUIN 2020

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

VOIX : 11

POUR : 11

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

2 – SECURISATION DE LA ROUTE DE BOULT : ENTREPRISES RETENUES POUR LA NOTIFICATION DU MARCHE (délib)

M. le MAIRE expose aux conseillers que la commission appel d'offres s'est réunie hier soir 24 juin à 17h30 en présence de M. DUJARDIN du cabinet BC2I. Après l'analyse des offres (cf tableau ci-joint), la commission propose de retenir l'entreprise DEMOULIN-FEDY pour un montant total de 84 405.50 € HT, réparti comme suit : 61 202.00 € pour la tranche ferme, 11 526.00 € HT pour la tranche optionnelle 1 et 11 677.50 € HT pour l'offre optionnelle 2.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal retient cette proposition et mandate M. le MAIRE pour signer tous documents relatifs à ce marché.

VOIX : 11 POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

3 – DEMANDE DE SUBVENTION AMENDES DE POLICE POUR TRAVAUX ROUTE DE BOULT (délib)

M. le MAIRE expose aux conseillers municipaux qu'une nouvelle demande de subvention amendes de police doit être demandée pour l'année 2020 (sur les amendes perçues en 2019).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise M. le MAIRE à établir et transmettre la demande de subvention amendes de police pour l'année 2020.

VOIX : 11 POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

4 – VALIDATION DU DEVIS POMPES FUNEBRES HUMBERT POUR PLAQUES PORTES COLOMBARIUM (délib)

Le devis ne nous ayant pas été transmis, ce point est reporté à la prochaine séance du conseil municipal.

5 – DESIGNATION DU REFERENT INFORMATIQUE POUR L'AMF (délib)

M. le MAIRE propose à M. BRETON Cédric d'être le référent informatique pour l'Association des Maires de France. M. BRETON Cédric accepte.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide cette proposition et nomme M. BRETON Cédric référent informatique pour l'AMF.

VOIX : 11 POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

6 – CONCESSIONS CIMETIERE : REGULARISATION DES TARIFS APPLIQUES AUX CONCESSIONS ENTRE 2015 ET 2018 (délib)

M. le MAIRE propose une régularisation des tarifs appliqués aux concessions du cimetière entre 2015 et 2018. En effet, suite à une reprise intégrale du dossier cimetière (mise à jour des numéros

octroyés aux concessions de l'ancien cimetière et du nouveau, nouveau règlement), les concessions n'ont pas pu être enregistrées dans les délais. Pour ces nouvelles concessions et les renouvellements en cours, M. le MAIRE propose que les tarifs appliqués le soit aux conditions en vigueur à la date des demandes de concessions (cf tableau en annexe). A compter du 09 octobre 2019, les tarifs validés au conseil municipal seront appliqués aux nouvelles concessions et renouvellement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide cette proposition et le tableau annexé.

VOIX : 11 POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

7- POSTE D'AGENT D'ENTRETIEN : PROCEDURE DE RECRUTEMENT (délib)

M. le MAIRE rappelle que ce poste est déjà créé. Suite au départ de Mme DUCRET Brigitte, titulaire de ce poste jusqu'en mai 2018, il n'a pas été recruté de remplaçant.

M. le MAIRE propose pour le poste agent d'entretien un contrat à durée déterminée de 2.31 h hebdomadaire, soit 10h mensuel à l'échelon 1, à l'indice brut 350 et indice majoré 327, soit 101.13 € brut / mois du 01/09/2020 au 31/12/2020. L'agent d'entretien pourrait ensuite être titularisé au 01/01/2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide cette proposition et autorise M. le MAIRE à lancer l'appel à candidatures et signer un contrat de travail après analyse des dossiers des candidats avec les 3 adjoints.

VOIX : 11 POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

8 - QUESTIONS DIVERSES

- 1) Le Cirque Européen nous propose sa prestation les 28, 29 & 30 août 2019. Après discussion, il est décidé d'accepter sous réserve des restrictions sanitaires dues au COVID-19 en vigueur à ces dates-là. Par ailleurs, le conseil sera vigilant sur les conditions de travail du personnel et le bien-être des animaux
- 2) Concernant la Fibre Optique, des travaux de génie civil auront lieu entre la semaine 29 et la semaine 32. Le tirage des câbles aura lieu cet automne. Les boîtiers de branchement sur le domaine public seront installés jusqu'en janvier 2021. Une période commerciale de 3 mois permettra aux fournisseurs d'accès de se positionner. La fibre sera disponible pour les abonnés en fin de 2^{ème} trimestre 2021.
- 3) Pour les filets du terrain multisports, Emilien & Guy prévoient de faire un essai la semaine prochaine. Il faudra ensuite organiser un chantier un samedi matin. Loïc, Cédric & Nicolas se proposent d'y participer.
- 4) L'Ambroisie est une plante invasive et très allergisante. Une carte a été mise à jour par le Syndicat Mixte FREDON où sont signalées les localisations. Le déclenchement maximale des allergies se situera à mi-juillet.

- 5) Une information est donnée sur les nouvelles modalités de paiement à la Trésorerie de Rioz. En effet, il ne sera plus possible d'y régler ses factures en numéraire. Ce paiement se fera à l'avenir chez les buralistes partenaires.
- 6) La Salle Pour Tous a été louée le weekend prochain. Dans un contexte de restrictions sanitaires dues au COVID-19, le conseil a décidé d'annuler les réservations jusqu'à nouvel ordre. Une lettre sera envoyée par M. le MAIRE au président de Génération en Mouvement pour l'en informer.
- 7) Une note sera distribuée dès que possible aux habitants pour information sur le nouveau conseil, les projets en cours....
- 8) Une demande a été faite par l'intermédiaire du site internet pour que l'ordre du jour soit publié dessus. Cédric en prend bonne note.
- 9) Une question est soulevée concernant le fauchage des bords de route. A l'intérieur du village, c'est à la charge de la commune. A l'extérieur du village, c'est à la charge du Département.
- 10) Un habitant nous signale qu'il y a un problème d'inondations en dessous du captage aux Hauts du Mont. Un courrier sera envoyé à la CCPR par M. le MAIRE.
- 11) Le prochain Conseil Municipal aura lieu le lundi 20 juillet à 20h30 au lieu du 16 juillet (conseil communautaire à la CCPR)
- 12) Une réunion est prévue aux Bobuchots vendredi 26 juin. En profiter pour voir comment on organise le Noël en décembre 2020

Fin du conseil à 22h45

